







**Je m'engage, sous réserve de l'attribution de l'aide, pendant une durée de 5 ans à compter de la date de la décision d'octroi de la subvention, à :**

- poursuivre l'activité de la CUMA en faveur de l'élevage,
- dans le cas où l'aide concerne du matériel d'épandage des effluents d'élevage, respecter les périodes d'interdiction d'épandage lorsqu'il s'agit d'une zone tout ou partie vulnérable,
- maintenir en bon état fonctionnel et pour un usage identique les investissements et équipements ayant bénéficié des aides,
- ne pas solliciter à l'avenir pour ce projet d'autres crédits (nationaux ou européens), en plus de ceux mentionnés dans le tableau « financement du projet »,
- pour chaque adhérent participant à ce projet, ne pas solliciter d'aide individuelle sur des matériels de même type pour la période 2007-2013,
- lorsque l'investissement dépasse 50 000 €, apposer sur le bâtiment une plaque ; lorsque la dépense dépasse 500 000 €, installer un panneau sur le site. Cette plaque explicative/ce panneau comprennent : le logo européen, la mention : « Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales », ainsi qu'une description du projet. Ces éléments relatifs à la publicité de la participation européenne doivent occuper 25% de la plaque,
- informer le guichet unique de toute modification de ma situation, de la raison sociale de ma structure, des engagements ou du projet.

**Je suis informé(e)** qu'en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes (nos) engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.

**Je suis informé(e)** que, conformément au règlement communautaire n°1974/2006, annexe 6, paragraphe 2 .1, l'Etat publiera au moins une fois par an, sous forme électronique ou sous une autre forme, la liste des bénéficiaires recevant une aide du FEADER dans le cadre du programme de développement rural hexagonal, l'intitulé des actions et le montant des fonds publics qui sont alloués à ces actions. Cette parution se fait dans le respect de la loi « informatique et liberté » (loi n°78-17 du 6 janvier 1978).

### LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR A L'APPUI DE VOTRE DEMANDE

Pièces	Pièce jointe	Pièce déjà fournie à [guichet unique]
Exemplaire original de cette demande de subvention complété et signé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Devis estimatifs détaillés des investissements (si possible classés par type d'investissement)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Relevé d'identité bancaire (ou copie lisible)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Agrément coopératif ou autre preuve de l'existence légale de la CUMA (K-bis par exemple) <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pouvoir habilitant le signataire à demander l'aide et à engager la CUMA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

<sup>(1)</sup> Attention : Vous n'avez pas à produire les pièces qui sont déjà en possession de la DDTM, de la DRAAF, du Conseil Régional ou du Conseil général, à condition que vous ayez déjà autorisé explicitement l'administration à transmettre ces justificatifs à d'autres structures publiques, dans le cadre de l'instruction d'autres dossiers de demande d'aide vous concernant.

- Pour l'agrément coopératif ou l'extrait K-bis : il n'est pas à fournir si vous l'avez déjà remis à l'administration après la dernière modification statutaire intervenue. Dans ce cas, merci d'indiquer ici la date d'effet de la dernière modification statutaire . Dans le cas contraire, l'agrément coopératif ou le K-bis original doit être fourni.

Afin de faciliter mes démarches auprès de l'administration,

J'autorise (nous autorisons)

Je n'autorise pas (nous n'autorisons pas) <sup>(2)</sup>

l'administration à transmettre l'ensemble des données nécessaires à l'instruction de ce dossier à toute structure publique chargée de l'instruction d'autres dossiers de demande d'aide ou de subvention me concernant.

<sup>(2)</sup> Dans ce cas, je suis informé qu'il me faudra produire l'ensemble des justificatifs nécessaires à chaque nouvelle demande d'aide. Toutefois, cette option ne fait pas obstacle aux contrôles et investigations que l'administration doit engager afin de procéder aux vérifications habituelles découlant de l'application des réglementations européennes et nationales.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature du représentant légal de la CUMA :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire votre dossier de demande d'aide publique. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification touchant les informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la DDTM 13.